

c - La circulation des dons chez les Sérér de N'Gohé.

par J.M. GASTELLU, Economiste.

N'Gohé présente un cas intéressant d'"économie de transition" à étudier. En effet, ce village d'ethnie Sérér a historiquement fait partie du Royaume Wolof du Baol ; les habitants de N'Gohé ont donc constitué une frange Sérér en affrontement permanent avec les Wolof. Or, ces derniers passent pour l'ethnie pionnière et dynamique du Sénégal, celle qui, du temps de la colonisation française, a abandonné sans regrets les cultures traditionnelles pour se lancer dans la culture de l'arachide. Il était donc normal que les Sérér de N'Gohé subissent un processus de "wolofisation", qui transparaît dans leur langage même : nous mentionnerons comme exemple significatif, entre autres, l'emploi du terme wolof "ligey" au lieu du terme sérér "tyalel" pour désigner le travail (1). Grâce à ce processus de wolofisation, les habitants de N'Gohé ont franchi un pas, par rapport au reste de l'ethnie, dans l'ouverture à l'économie moderne.

Par ailleurs, dans l'espace, N'Gohé se situe à 7 km environ au Sud-Ouest de Diourbel. Toute l'économie de N'Gohé est donc attirée par celle de Diourbel, escale de traite pour l'arachide, comprenant une forte infrastructure commerciale (présence, notamment, d'importants commerces libanais), une raffinerie (la SEIB), et tous les

(1) En ce qui concerne la transcription phonétique des termes sérér utilisés dans cette étude, nous avons suivi la transcription récemment mise au point par M. H. PEPPER, Ethno-Musicologue de l'ORSTOM, à l'intention du Service des Archives Culturelles du Sénégal. Ce système de transcription, qui recherche avant tout la simplicité pour une frappe directe à la machine, utilise, entre autres, pour les consonnes les signes suivants :

- "ty" pour le son initial du mot français "tiens".
- "x" en remplacement de la jota espagnole.
- "â" pour le "gne" de "pagne".

Par ailleurs, les voyelles longues sont seulement redoublées.

(Note de M. H. PEPPER, Section d'Ethnomusicologie, Centre ORSTOM de Dakar-Hann).

services administratifs de la Région de Diourbel. De ce fait, il n'existe pas de marché à N'Gohé, et les habitants de ce village important (près de 4 000 habitants) vont facilement à pied, dans la journée, au marché de Diourbel, vendre le produit de leurs activités : farine ou couscous de mil, lait caillé, poules, oeufs, etc... La vente de ces produits permet l'acquisition d'autres biens : vêtements, bijoux, huile, sucre, poisson sec, kola, tabac...

Il ne s'agit donc nullement d'un village "traditionnel", replié sur soi, mais d'une économie dont les caractéristiques temporelles et spatiales sont celles d'une "phase de transition", dont une analyse minutieuse nous permettra, peut-être de mieux comprendre les mécanismes d'ajustement (1).

Il nous est d'ailleurs possible de dater avec une précision relative la pénétration de l'économie monétaire à N'Gohé. En effet, un rapport d'administrateur, de 1903, nous révèle qu'à cette époque le troc domine encore nettement l'économie de "N'Diourbel" et des environs (2).

"Il résulte de cet état de choses que la circulation monétaire est des plus restreintes et centralisée dans certains points seulement, sauf aux époques de la traite où près de 2 000 000 de francs sont en circulation. Un indigène possesseur de troupeaux et de captifs n'aura pas chez lui 20 F. d'argent monnayé..."

Grâce à une enquête directe, nous savons que l'arachide a été cultivée sur de grandes surfaces pour la première fois à N'Gohé entre 1910 et 1914. En effet, jusque-là, l'arachide était produite en petites quantités autour des "pint" (3), en tant que "culture de case". Ce n'est qu'entre 1910 et 1914 qu'un "innovateur" toucouleur, Momar Diaw, venant de Thies, s'est installé à N'Gohé et a commencé à cultiver

(1) Nous nous référons ici, implicitement, à divers schémas de développement, et, notamment, à celui présenté par Monsieur le Professeur R. BARRE au Congrès des Economistes de langue française en 1958 :

"Structures sociales et croissance économique : sur les limites d'une théorie économique de la croissance".

(Revue d'Economie Politique, 1958).

(2) "Monographie du Cercle de Thies", ROCACHE, 1903, manuscrit en 10 sections (Archives du Sénégal, Dakar, Dossier 1 G 296).

(3) Au singulier : "mbind", au pluriel : "pint" ; "il s'agit de l'unité de résidence, chez les Sérér.

en grand l'arachide sur les champs que lui avait cédé Maloum Faye, à Petitbiram (1). Puis, petit à petit, Momar Diaw a été imité par les habitants de Ngohé, notamment, au début, par ceux de N'Diobene - Mbafaye (1).

De plus, nous savons que deux prêtres catholiques, venant de Thies, se sont installés pour la première fois à N'Gohé vers 1911/1912. Enfin, le recrutement forcé de 1914 a été le contact décisif avec les réalités modernes.

C'est pourquoi nous pensons que cette période d'avant-guerre (1910/1914) peut être considérée à juste titre comme celle de l'affrontement décisif de l'économie traditionnelle de N'Gohé avec l'économie moderne, et, notamment, comme la période de pénétration de la circulation monétaire. Cette mutation relativement récente donne tout son intérêt à l'étude que nous sommes en train d'effectuer sur les "comportements économiques chez les Sérér de N'Gohé". Entre autres techniques mises en oeuvre pour cette étude (2), nous avons établi un système de relevés quotidiens en ce qui concerne les "entrées d'argent", les "sorties d'argent" et les "emplois du temps" pour un ensemble de 22 "pint". Et c'est en dépouillant ces relevés d'entrées et de sorties d'argent que nous avons été surpris par l'importance relative qu'occupaient les dons dans les divers budgets mensuels établis.

Ce point précis a accaparé notre attention, car, outre son importance économique, les premiers renseignements demandés sur le terrain nous ont vite révélé la complexité de la question. Par ailleurs, les études de Monsieur le Professeur PELISSIER sur les Sérér en général, et celles d'André LERICOLLAIS, Géographe de l'ORSTOM, sur le terroir de SOB en particulier (3), nous ont montré qu'il existe chez les Sérér un

(1) N'Gohé est un "village-nébulose" (ou : "village secondaire") regroupant treize villages "primaires", dont Ndiobene-Mbafaye. "Petibiram" est un lieu-dit ; les lieux-dits nous permettent de situer les différents champs d'un même mbind.

(2) J.M. GASTELLU : "Techniques d'enquête sur les comportements économiques en zone arachidière sénégalaise".
Ronéo. Centre ORSTOM de Dakar-Hann. Novembre 1967.

(3) P. PELISSIER : "Les paysans du Sénégal".
(Imprimerie Fabrègue. Saint-Yrieix, 1966). p. 223 : "l'extrême morcellement du parcellaire et la dispersion consécutive des pièces de terre relevant du même cultivateur sont compensés par un système de prêts et d'échanges très pragmatiques et extrêmement souples. D'autre part, le caractère collectif et inaliénable des biens dont les individus n'ont que l'usufruit, permet aux conseils de famille de procéder à tous les ajustements nécessités par l'évolution numérique de chaque cellule d'exploitation".
André LERICOLLAIS : "Un terroir Sérér du Sine (Sénégal) : SOB (Arrondissement de Niakhar) : cartes, schémas, graphiques". Centre ORSTOM de Dakar-Hann, Janvier 1968.

ystème très souple de prêts de terres qui conduit à une répartition équitable des surfaces cultivées en fonction du nombre de personnes actives par mbind. Dès lors, il devenait intéressant de voir si cet équilibre réalisé au niveau de la production se retrouvait au niveau de la distribution, et notamment quel rôle devaient y jouer les dons. Ainsi, en comparant directement production et distribution nous serait-il peut-être permis de dégager quelques traits fondamentaux du système économique Sérér.

Malheureusement pour notre sujet, il existe au Sénégal une loi du 24 février 1967 (1) "tendant à réprimer les dépenses excessives à l'occasion des cérémonies familiales", qui risquait de fausser grandement notre observation, en interdisant les comportements économiques spontanés, justement dans le domaine qui nous intéressait : celui du don... Dès lors, nous devions avoir recours à une double méthode pour cerner ce phénomène : l'observation directe grâce au système des relevés quotidiens, et l'enquête rétrospective pour saisir comment fonctionnait l'institution"... du temps où il n'y avait pas d'argent à N'Gohé...". De plus, pour comprendre le fonctionnement de cette institution telle qu'elle est vécue par les Sérér, et non plaquer dessus des catégories économiques pré-fabriquées, il était nécessaire de joindre l'observation ethnographique, en se fondant, notamment, sur l'emploi même des termes vernaculaires, à l'analyse statistique ; observation ethnographique et analyse statistique doivent, selon nous, se combiner étroitement au niveau de la monographie de village, pour déboucher sur la compréhension affinée des mécanismes économiques des sociétés en transition.

En retenant comme définition du "don" celle du Robert, qui nous paraît la plus simple pour "opérer" sur le terrain :

"action d'abandonner gratuitement à quelqu'un la propriété ou la jouissance de quelque chose".

notre démarche au cours de ce travail sera la suivante : tout d'abord, évaluer le poids des dons dans l'ensemble des recettes et des dépenses mensuelles de deux "pint" choisis pour leurs comportements "significatifs" ; puis, rechercher les différentes composantes des dons, afin d'établir une typologie.

(1) Les premiers relevés ont eu lieu en mai 1967 pour 4 pint ; le système général des relevés était en place en août 1967 pour les 22 pint.

Il ne s'agit en aucun cas d'une étude définitive sur la question, mais d'un "bulletin d'étape" (pour reprendre l'expression chère à un économiste célèbre...) qui se contentera de soulever les difficultés rencontrées, de mettre en évidence les contradictions apparentes, et de poser les questions propres à faire progresser ce travail.

I - L'importance des dons.

La base statistique de notre étude est constituée par l'ensemble des relevés d'"entrées d'argent" et de "sorties d'argent" effectués par des enquêteurs, tous les deux jours, pour un ensemble de vingt-deux "pint". Les questions portent sur la période de deux jours écoulés depuis le dernier passage. Il est hors de question de penser que les renseignements ainsi collectés sont "exhaustifs" : on ne peut entièrement surmonter la méfiance traditionnelle des Sérér de Ngohé, ni toujours pallier aux défaillances provisoires de l'enquêteur. Cependant, les contrôles que nous effectuons périodiquement (1) nous permettent de croire à la véracité des renseignements obtenus. Le traitement statistique qui est appliqué à ces renseignements ne doit en aucun cas leur conférer le statut de certitudes : il s'agit, tout au plus, d'indications sur une vérité beaucoup plus complexe, et dont le dévoilement ne se fera que progressivement.

Etant donné la longueur des opérations de dépouillement, nous n'avons exploité, pour cette étude sur les dons, que les relevés de deux "pint" : celui de Raphaël Dione et celui de Ndiougou Faye. Le mbind de Raphaël Dione est celui d'un paysan Sérér "libre", de la même lignée que le fondateur du village, et proche parent de l'actuel chef de Ngohé. Quant à Ndiougou Faye, c'est l'un des griots de Ngohé ; il est donc casté, et rejeté dans cette catégorie des "Nênô" qui, pour les gens de Ngohé,

(1) A chaque "ramassage", nous corrigeons chaque relevé avec l'enquêteur qui l'a établi ; par ailleurs, nous informons auprès de la population du passage régulier des enquêteurs, des questions posées, etc...

regroupent tous ceux qui ne sont pas de "coutume Sérér (1)". Nous avons pensé que le rapprochement entre ces deux "pint" pourrait révéler des différences de comportement significatives. C'est ainsi que nous allons pouvoir peser l'importance des dons soit au niveau de l'ensemble d'un mbind, soit à l'intérieur d'un mbind.

1°) Pour l'ensemble du mbind.

En annexes de cette étude, on trouvera des budgets mensuels pour le mbind de Raphaël Dione, portant sur six mois (de juillet à décembre 1967), et ceux du mbind de Ndiogou Faye, portant sur cinq mois : (août à décembre 1967) : Tableaux I et II en annexes. En effet, la mauvaise qualité des relevés effectués dans le mbind de Ndiogou Faye pour le mois de juillet 1967 nous a interdit d'exploiter ces données; nous pensons que la distorsion qui en résulte dans la comparaison entre les deux "pint" est surmontable dans la mesure, où, comme nous allons le voir, les tendances qui se dégagent sont assez fortes pour que toute hésitation soit levée.

Grâce aux Tableaux I et II cités en annexes, on peut tout d'abord voir quelle est l'importance des dons dans les recettes mensuelles des "pint" de Raphaël Dione et de Ndiogou Faye (2).

	<u>Raphaël Dione</u> (6 mois)	<u>Ndiogou Faye</u> (5 mois)
Pourcentage de dons sur l'ensemble des entrées d'argent provenant de l'extérieur.	4,6 %	45,5 %
Pourcentage de dons sur la circulation interne.	77,3 %	20,7 %

(1) Les Sérér de Ngohé ont une conception très extensive des "Nenô", qui ne correspond pas à l'acception habituelle de ce terme ; en effet, ils font entrer dans cette catégorie toutes les "minorités", c'est-à-dire tous ceux qui leur apparaissent comme "faibles" parce que pas assez nombreux ; ainsi, ils englobent dans les "Nenô" non seulement les griots, les cordonniers, les forgerons... (gens castés), mais aussi, les Wolof et les Toucouleurs résidant à Ngohé.

(2) Nous entendons par "circulation interne" les échanges de dons ou les échanges économiques effectués entre les personnes actives résidant dans un même mbind ; cette "circulation interne" doit ainsi être distinguée de la "circulation externe", qui concerne toutes les relations économiques des personnes actives d'un "mbind" donné avec les résidents d'autres "pint".

On remarque de suite combien le mbind de ce "Nenô" qu'est le griot Ndiogou Faye dépend des dons provenant de l'extérieur, puisque ceux-ci constituent presque la moitié de ses entrées d'argent ; par contre, le pourcentage de dons sur l'ensemble des entrées d'argent provenant de l'extérieur est très faible pour le mbind de Raphaël Dione. Cependant, pour ce dernier, on s'aperçoit que les dons constituent une partie très importante de la circulation monétaire à l'intérieur du carré.

La proportion des dons sur l'ensemble des dépenses mensuelles est beaucoup plus faible, comme nous l'indiquent les chiffres suivants,

	<u>Raphaël Dione</u> (6 mois)	<u>Ndiogou Faye</u> (5 mois)
Pourcentage de dons sur les sorties d'argent vers l'extérieur :	0,7 %	2,2 %

Il faut donc en conclure que ces "deux pint" sont bénéficiaires de la circulation des dons à Nghé, ce qui nous est confirmé par les chiffres des soldes mensuels cumulés d'une part des entrées et sorties d'argent, et, d'autre part, des entrées et sorties de dons,

	<u>Raphaël Dione</u> (6 mois)	<u>Ndiogou Faye</u> (5 mois)
Soldes mensuels cumulés des entrées et des sorties d'argent.	- 2 531 F.	- 5 589 F.
Soldes mensuels cumulés des entrées et des sorties de dons.	+ 730 F.	+ 4 235 F.

L'importance des dons sur la circulation interne pour le mbind de Raphaël Dione, nous a conduit à penser que son cas méritait d'être approfondi, et que, notamment, l'étude des échanges de dons à l'intérieur de ce mbind pourrait être révélatrice des relations économiques existant au sein d'un mbind de paysans Sérér libres ; étant donné sa grande dépendance vis-à-vis de l'extérieur, nous avons écarté le mbind de

Ndiogou Faye pour l'étude de la circulation interne des dons, puisque sa position de griot lui donne une situation hors de la "normale".

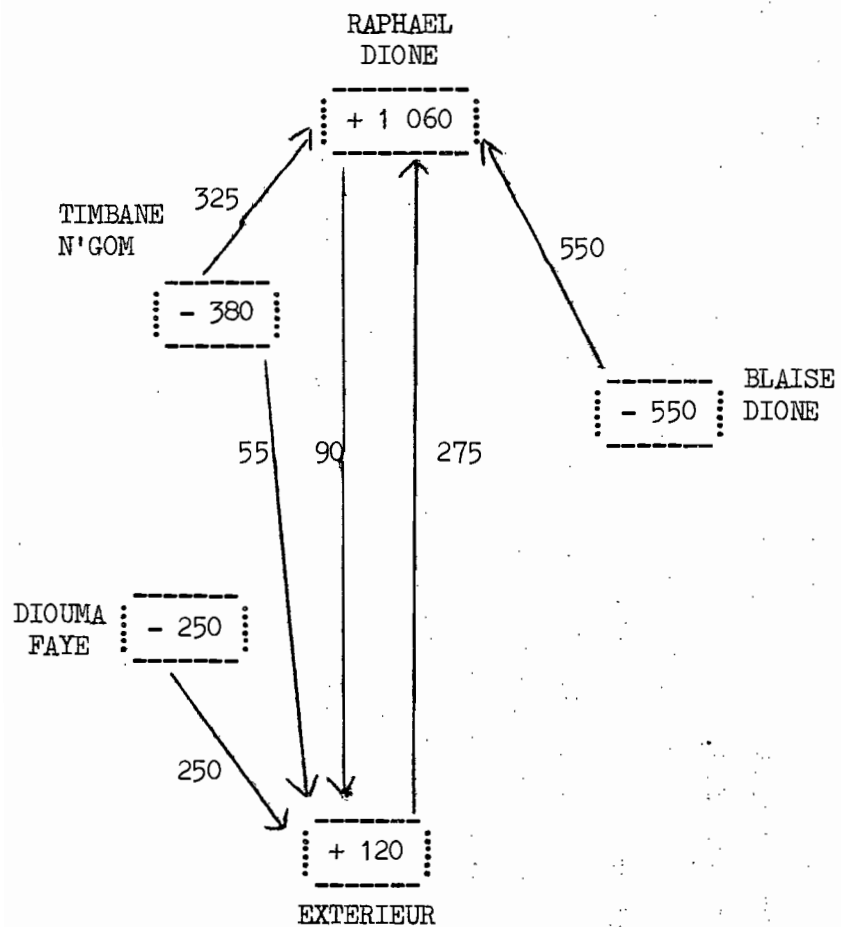
2°) A l'intérieur du mbind.

Pour établir les matrices d'échanges économiques (non compris les dons) et d'échanges de dons à l'intérieur d'un même mbind, nous avons besoin d'un calendrier des entrées et des sorties d'argent établi à partir des différents relevés. Or, ce calendrier, long à confectionner, n'a pu être établi jusqu'ici que pour les mois de mai, juin et juillet, pour le mbind de Raphaël Dione. Il est évidemment regrettable que la période d'observation à l'intérieur d'un mbind ne recouvre pas celle d'observation externe, analysée précédemment ; mais, nous estimons qu'il ne s'agit pas d'un obstacle dirimant, puisque, pour nous, il importe avant tout de saisir l'orientation des flux de dons à l'intérieur d'un mbind.

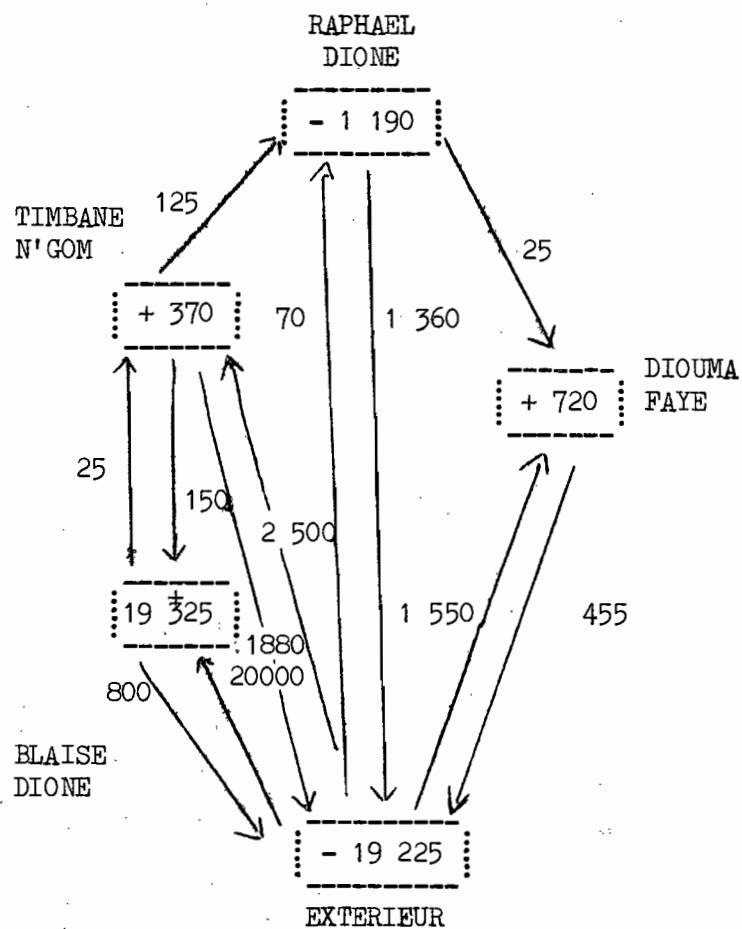
Les Tableaux III et IV des annexes constituent les matrices d'échanges des dons et d'échanges économiques à l'intérieur du mbind de Raphaël Dione, pour les mois de mai, de juin et de juillet 1967 ; à partir de ces matrices, on peut tout d'abord dresser un schéma de circulation des dons à l'intérieur du mbind de Raphaël Dione ; ce schéma donne les différents flux de dons, pondérés en valeur, et le solde, positif ou négatif, qui en est résulté pour chacun des participants à l'échange : schéma I, ci-après.

On constate à partir de ce schéma que les deux pôles de la circulation des dons, chez Raphaël Dione, sont, d'une part, le "Yal-Mbind" ou "chef de carré" : Raphaël Dione, et, d'autre part, l'extérieur ; les autres personnes actives du mbind : Timbane Ngom (mère du Yal-mbind), Diouma Faye (femme du yal-mbind), Blaise Dione (frère du yal-mbind) sont exclusivement débitrices à l'égard de ces deux pôles. Il est à remarquer que, pour cette période de trois mois, Raphaël Dione a le solde positif le plus élevé dans cet échange de dons. L'interprétation que l'on pourrait donner de ce fait serait qu'en tant que "yal-mbind", Raphaël Dione doit se consacrer principalement aux cultures permettant l'alimentation de l'ensemble des membres du mbind pendant une année entière ; par conséquent, il semblerait normal que les autres personnes actives du mbind, qui ont des activités annexes et rémunératrices (vente de farine ou de couscous de mil, vente de kola, pour les femmes ; emploi salarié pour Blaise Dione) subviennent aux besoins du "yal-mbind". Or, cette

SCHEMA I : LES ECHANGES DE DONS



SCHEMA II : LES ECHANGES ECONOMIQUES
(SANS LES DONS)



interprétation est entièrement justifiée par le schéma suivant des échanges économiques (non compris les dons), pour la même période, au sein du mbind de Raphaël Dione : schéma II.

En effet, on remarque que Raphaël Dione accuse un déficit de 1 190 F., principalement à l'égard du poste "extérieur" ; tout se passe donc comme si les différents dons qu'il reçoit, aussi bien de la part des autres personnes actives du mbind que de l'extérieur, soit au total : 1 060 F., cherchaient à compenser ce déficit. D'ailleurs, en comparant ces deux schémas, on s'aperçoit qu'à des soldes positifs dans les échanges économiques correspondent des soldes négatifs dans les échanges de dons, et réciproquement.

Il semblerait donc que les dons jouent un rôle d'égalisation des conditions, de rééquilibre dans les relations économiques au sein du même mbind, ce qui était l'hypothèse de départ que nous avons émise en nous fondant sur les études de Monsieur le Professeur PELISSIER et d'André LERICOLLAIS.

Est-ce que, en dernière analyse, le but de l'activité économique, chez les Sérér de Ngohé, ne serait pas finalement cet équilibre économique au sein du mbind, cette redistribution, non pas au niveau des fortunes (puisqu'il semble que Blaise Dione thésaurise la plus grosse partie de son salaire) mais au niveau des besoins ? Ainsi, devant la pénétration de l'économie monétaire, les membres actifs du mbind semblent apporter leur soutien au "yal-mbind" qui, enfermé dans son rôle traditionnel de pourvoyeur des cultures de subsistance (principalement : petit mil et gros mil), aurait pu perdre de la domination qu'il exerçait sur le plan économique.

Cette orientation des activités économiques des membres du mbind vers l'extérieur est confirmée par le second schéma, où les flux économiques les plus importants sont dirigés vers l'extérieur, alors que les membres du mbind sont reliés entre eux par des flux beaucoup plus ténus, constitués, pour l'essentiel, de prêts et de remboursements.

Cette analyse en termes de flux nous ayant permis de comprendre quel pouvait être le rôle des dons dans le système économique de Ngohé, il convient, maintenant, de voir quels sont les cadres et les types de dons.

II - La forme des dons.

Si on entend par "forme" : l'"ensemble des contours d'un objet, d'un être, résultant de la structure de ses parties", il convient, en ce qui concerne les dons, d'analyser successivement les cadres au sein desquels ils circulent, les types différents entre lesquels ils se répartissent, et les fréquences auxquelles ils s'effectuent.

1°) Les cadres du don.

Nous distinguerons ici les occasions de donner des participants au don, des "donateurs" :

a) Les occasions de donner.

L'occasion la plus fréquente de donner est évidemment, la vie courante. On relève ainsi à Ngohé quantité de petites sommes qui circulent au jour le jour, sous la forme de "dons".

Par ailleurs, toute cérémonie est aussi occasion de don. Les Sérér de Ngohé font une distinction entre les cérémonies qui revêtent un éclat particulier ("cérémonies majeures") et les cérémonies de moindre importance ("cérémonies mineures").

Les cérémonies majeures sont au nombre de deux : le "NDUT" ou : circoncision, et le "MBOÏ" ou : funérailles. Nous n'insisterons pas sur les rituels de ces deux cérémonies (1), mais il convient de connaître les cadres dans lesquels s'effectuent les divers dons. Par exemple, pour le "NDUT", les festivités avaient traditionnellement lieu du mercredi soir au samedi soir ; l'opération était pratiquée le vendredi, et les dons s'effectuaient le dernier jour, le samedi ; les donateurs, dans ce cas, étaient le père et la mère du circoncis, ainsi voués à un rôle de "réception" et de "redistribution" des différents dons reçus.

Le régime du "MBOÏ" est plus complexe ; en effet, quand quelqu'un vient de décéder, on effectue un enterrement immédiat, qui donne lieu à des réjouissances sans grand éclat : il s'agit de "A MBOÏ A QUBU", c'est-à-dire de funérailles "mouillées" par la proximité du décès. Par contre, on fixe un jour au cours de la prochaine traite où sera célébré "A MBOÏ A BERU", c'est-à-dire des funérailles "sèches" qui seront la prolongation des précédentes, et seront célébrées avec beaucoup plus de faste. Dans les deux cas, les dons sont effectués soit auprès de l'époux survivant, soit, s'il n'y

(1) en ce qui concerne les Sérér, Monsieur H. PEPPER est en train d'établir de façon très affinée la succession et la signification des divers rituels au cours de certaines cérémonies.

a pas d'époux survivant, auprès des descendants du défunt, ou de ses plus proches parents : "ndokor" ou "masir" (1).

Les deux "cérémonies mineures" sont le "BAT" ou : imposition du nom à un nouveau-né, et le "NGILOG" ou : mariage. Ces deux cérémonies sont considérées comme revêtant beaucoup moins d'ampleur et de solennité que les deux précédentes. Nous nous contenterons de signaler que, pour le BAT, les donataires sont généralement le père et la mère de l'enfant, ainsi que les grand-mères paternelle et maternelle. Pour le NGILOG, les donataires sont le jeune marié et son épouse.

Cette recherche des "donataires" devait évidemment conduire à celle des "donateurs".

b) Les participants au don.

Aussi bien dans la vie courante que pour les cérémonies, tout le monde participe au don : parents, amis, voisins... Cependant, en ce qui concerne les cérémonies, il y a lieu d'introduire une distinction entre deux groupes principaux de donateurs : d'une part, les membres du "TIM" et du "KURDYALA", et, d'autre part, les amis et les voisins.

Les membres du TIM et du KURDYALA constituent les deux chaînons déterminants dans la vie du Sérér ; en effet, le TIM est constitué par l'ensemble des parents de la lignée maternelle d'Ego : ce sont les "BOGYAI", les "parents du côté de la mère". Le KURDYALA est constitué par l'ensemble des parents de la lignée paternelle d'Ego : ce sont les "BOG FAP", les "parents du côté du père" (dans les deux cas, Ego est le donataire). BOGYAI et BOG FAP auront un rôle privilégié dans les différentes cérémonies, puisqu'ils sont responsables du déroulement normal des festivités. Aussi, en tant que donateurs, ils auront une relation de don spécifique avec le donataire. Il convient de signaler que les catégories de BOGYAI et de BOG FAP sont très extensives, et qu'on y fait entrer les amis "privilégiés" ; c'est ainsi qu'on y englobe "O NIK", l'ami du fiancé, celui qui l'accompagne au cours de toutes ses démarches auprès de la famille de sa future femme. Ces amis privilégiés, puisque assimilés soit aux BOGYAI, soit aux BOG FAP, participeront donc à la relation de don spécifique entre gens du TIM et du KURDYALA et le donataire.

(1) Les "NDOKOR" sont les enfants de la soeur d'Ego.
Les "MASIR" sont les cousins d'Ego.

L'autre groupe de donateurs est constitué par l'ensemble des amis ("KHAKHIDYE") et des voisins ("KENTAND") du donataire, qui auront, eux aussi, une relation spécifique de don avec le donataire, relation à laquelle pourront d'ailleurs participer, le cas échéant, les membres du premier groupe.

C'est la combinaison de ces deux cadres du don : les occasions et les participants, qui va nous permettre d'établir une typologie des différents dons chez les Sérér de Ngohé.

2°) Les types de dons.

La difficulté majeure pour établir une typologie des dons chez les Sérér de Ngohé a été d'essayer de faire entrer les différentes formes de dons dans des catégories bien précises, aux contours bien délimités, alors qu'il nous semblait que les habitants de Ngohé ne paraissaient pas eux-mêmes très sûrs du contenu exact de chaque catégorie, de la fonction de tel don, etc... Faut-il y voir seulement l'oubli, par les jeunes générations, des traditions locales, ou faut-il penser que le chercheur européen cherche à trop systématiser ce qui, dans la vie Sérér, n'est que souplesse et adaptation constante aux circonstances ? Les deux facteurs doivent certainement jouer à parité, et il est bon d'en être averti à l'avance pour ne pas être trop surpris par ce que l'on pourrait prendre pour des contradictions apparentes.

La division fondamentale à opérer dans les dons est, évidemment, celle entre "dons en nature" et "dons en espèces". Malheureusement pour cette étude, notre système de relevés enregistrait les entrées et les sorties "d'argent", ce qui fait que nous n'avons aucune base statistique pour savoir quelle est l'importance des dons en nature par rapport aux dons en espèces. Depuis peu, nous nous sommes attachés à demander à nos enquêteurs d'enregistrer aussi la circulation des dons en nature, mais cette nouvelle orientation est beaucoup trop récente pour pouvoir donner lieu à exploitation statistique. Cependant, nous savons que s'effectuent couramment, à Ngohé, des dons de kola ou de tabac, et qu'avant la loi sur le Domaine National, certains champs étaient aliénés définitivement, au profit d'un griot, par exemple.

Nous attachant principalement à l'étude des dons en espèces, nous distinguerons trois types de dons chez les Sérér de Ngohé : le DAP, le BAATER et le TYIT.

Le DAP et le BAATER n'ont de raison d'être qu'au cours d'une cérémonie ; par contre, le régime du TYIT est beaucoup plus complexe, puisqu'à cheval entre les cérémonies et la vie courante.

Le Tableau suivant donne les différents types de dons, selon les occasions et les donateurs :

Occasions Donateurs.	Vie courante	BAT	NDJT	NGILOG	MBOÏ
TIM KURDYALA	TYIT	BAATER	DAP	DAP	DAP
Amis, Voisins	TYIT	BAATER	BAATER	BAATER	BAATER
EGO (Donataire)	TYIT	TYIT NÊNÔKE	TYIT NÊNÔKE	TYIT NÊNÔKE TYIT O MAR	TYIT NÊNÔKE

a) Le DAP et le BAATER.

"DAP" veut littéralement dire "tapis" pour les Sérér de Ngohé. En effet, à l'occasion d'une cérémonie (sauf le BAT, pour lequel le DAP n'a pas lieu), on étend un "tapis" ou un "pagne" sur le sol, devant la case des donataires, qui sont: soit le père et la mère du circoncis, pour le NDUT, soit le jeune marié et son épouse pour le NGILOG, soit l'époux survivant ou, à défaut, les plus proches parents du défunt pour le MBOÏ. Puis, tous les membres du TIM et du KURDYALA du donataire sont invités à venir déposer leur don sur le "DAP", au vu et au su de tous. Par extension, c'est le don lui-même qui a pris la dénomination de "DAP".

Le DAP a pour caractères d'être, une somme fixe et obligatoire pour tous les membres du TIM et du KURDYALA du donataire. Ainsi, sa fonction serait de faire affirmer publiquement cette relation privilégiée chez les Sérér qu'est la parenté.

Il est difficile d'essayer d'évaluer rétrospectivement de quoi et de combien se composaient les DAP du temps où la circulation monétaire n'avait pas pénétré à Ngohé. Nous sommes davantage renseignés sur les DAP effectués plus récemment ; c'est ainsi qu'il y a près de vingt cinq ans, l'un de nos informateurs (1) avait reçu 20 000 F. et 2 chèvres pour un DAP A MBOÏ ; l'influence de la loi sur les dépenses somptuaires se fait nettement sentir, lorsqu'on sait que l'un de nos enquêteurs n'a reçu que 390 F. lors de son mariage, en janvier 1968 ; à cette occasion, nous avons pu d'ailleurs, relever une forme hybride de DAP : le "DAP-BAATER",

(1) Adiouma Ngom, résidant à KALOM : entretien du 1er février 1968.

effectué par les gens de la même classe d'âge que notre enquêteur, et qui semble être un compromis moderne du DAP.

b) Le BAATER :

Si le DAP est réservé aux membres du TIM et du KURDYALA, le BAATER, effectué à l'occasion de n'importe quelle cérémonie est ouvert à tous les amis et les voisins des donataires. Quand il n'y a pas de DAP au cours d'une cérémonie, comme c'est le cas pour le BAT, les membres du TIM et du KURDYALA des donataires donnent, eux aussi, A BAATER.

A BAATER revêt beaucoup moins de solennité que le DAP, puisqu'il est donné de main à main ; il a pour caractères d'être volontaire et variable, à la fantaisie du donateur. D'après nos informateurs, on donne A BAATER en échange d'un BAATER reçu précédemment, et cette circulation s'effectuerait principalement au niveau des classes d'âges. Il semblerait qu'avant la pénétration de la monnaie à Nghé la majeure partie des BAATER se composait de Calebasses de farine de mil, pour aider à la préparation des repas des jours de fête. De nos jours, A BAATER s'effectue en espèces ; c'est ainsi qu'à l'occasion d'un BAT dans l'un des "pint" que nous avons en observation, nous avons pu relever les dons suivants :

A BAATER pour le père de l'enfant.....	750 F.
A BAATER pour la mère de l'enfant.....	570 F.
A BAATER pour l'une des grand-mères de l'enfant....	480 F.

DAP et BAATER recueillis à l'occasion d'une cérémonie sont réunis par les donataires et redistribués sous la forme de TYIT.

c) Le TYIT :

Le régime du TYIT est moins simple que celui des deux dons précédents : en effet, le TYIT peut être aussi bien le don redistribué à l'occasion d'une cérémonie, notamment, aux "NÊNÔ", que celui qui est effectué au jour le jour, dans la vie ordinaire.

A l'occasion d'une cérémonie est "TYIT" toute somme redistribuée par les donataires des DAP et des BAATER aux différents "animateurs" de la cérémonie : cousins et neveux qui se sont occupés du repas, griots qui ont joué du tam-tam et chanté, etc... De même, on donne un TYIT aux différents "NÊNÔ" présents, afin de les soutenir dans leur faiblesse (TYIT NÊNÔKE), ou encore aux personnes âgées, malades...

C'est ainsi que selon l'un de nos informateurs (1), l'ensemble des DAP et des BAATER reçus sous forme de "gusah" de mil, au cours d'un NGILOG dans son mbind, avait été réparti en vingt parts, redistribuées de la façon suivante :

4/20 pour les "PAD SAFU" et "PAD O BAK" (2).

4/20 pour les "NDOKOR" ou neveux du donataire.

4/20 pour le teinturier ("SUP").

3/20 pour les griots ou "GAWUL".

3/20 pour le forgeron ("O TAFAR").

1/20 pour le père de la "linguère", ou jeune fille ayant autorité sur les autres jeunes filles du village.

1/20 pour la "BOOBOP", ou femme restant assise pendant toute la cérémonie à côté de la jeune mariée (3).

Cette répartition nous donne une idée de la façon dont étaient redistribués indifféremment DAP et BAATER quand ils étaient effectués en nature ; selon d'autres informations, on pourrait penser, notamment à propos du NDUT, que le DAP est spécialement redistribué aux "animateurs" de la cérémonie (4), tandis que le BAATER, fourni en Calebasses de farine de mil, après avoir en grande partie servi à l'alimentation des convives, aurait permis une distribution de ce qui reste aux

(1) Michel Diob, résidant à SANDIAYE : entretien du 15 février 1968.

(2) Les "PAD SAFU" sont les enfants d'une "FAP O TEV" (sœur du père d'EGO), ou même d'une simple amie de la famille, qui a eu pour rôle de choisir le prénom d'Ego, huit jours après sa naissance.

Les "PAD O BAK" seraient alors les enfants de toutes les autres "FAP O TEV".

(3) Le DAP O TIM serait redistribué aux :

- PAD O BAK

- Griot ayant frappé le tam-tam

- O QURUTYE, ou personne ayant opéré le circoncis.

Le DAP O KURDYALA serait redistribué aux :

- PAD SAFU

- Griot qui a chanté.

(4) Le "gusah" est une unité de récolte pour le mil ; il s'agit d'une gerbe d'épis de mil qui peut être portée par une personne adulte dans des conditions normales ; d'après nos pesées, un "gusah" peut varier entre 10 et 15 kg.

personnes âgées et aux NÉNO, le circoncis s'appropriant le reliquat de ces différents dons, après toutes ces redistributions.

Il y a visiblement contradiction entre d'une part la conception d'un TYIT indifféremment effectué sur DAP et BAATER confondus, et, d'autre part, celle d'un TYIT spécialement affecté à telle catégorie de personnes, selon qu'il provient du DAP ou du BAATER ; il est possible que, d'une affectation précise à l'origine, lorsque les dons s'effectuaient en nature, on soit progressivement passé à une certaine indifférenciation dans l'affectation des dons, vraisemblablement due à la pénétration de la monnaie.

Alors que l'ensemble des TYIT effectués au cours d'une cérémonie n'est pas obligatoire et semble relever de l'arbitraire du donateur, il existe une forme de TYIT obligatoire en ce qui concerne le NGILOG (ou mariage) : il s'agit du TYIT O MAR, ou redistribution d'une partie du BAATER par le jeune époux à la famille de sa femme : père et mère, tantes et "masir" de la mariée, ainsi qu'à "O GAWUL" (le griot), "O TAFAR" (la forgeronne) et "O MAR MAR" (celui qui a tressé les cheveux de la mariée). Sans quoi, le jeune époux risque de n'avoir aucun droit ni pouvoir sur ses futurs enfants.

Quant au TYIT effectué dans la vie courante, il constitue la forme la plus fréquente des dons. Il s'effectue entre tous les degrés de parenté ou de relations sociales, aussi bien à l'intérieur d'un mbind, qu'entre membres du mbind et gens de l'extérieur. Cette forme de don très souple peut s'effectuer en nature : dons de kola, de tabac, ou même d'un champ, avant la parution de la loi sur le Domaine National (champ à cultiver ou partie de champ pour construire un nouveau mbind) ; il semblerait que cette forme de don se déroule sans formalités particulières, le donataire exprimant un désir, satisfait ou non par un donateur éventuel, selon la bonne entente existant entre les deux partenaires. Une analyse de fréquences nous permettra de mesurer le poids du TYIT par rapport au DAP et au BAATER.

Cependant, dans cette analyse, nous avons négligé une autre forme de don, le "TEG", qui, selon les Sérér de Ngohé, serait d'origine beaucoup plus récente et viendrait des Wolof ; le "TETEG" est, en réalité, constitué par les participants à une tontine qui, si l'un d'entre eux vient à avoir des charges à supporter en raison d'une cérémonie, font une cotisation supplémentaire pour l'aider, en sus des cotisations régulières. Il semblerait que, dans l'esprit des jeunes de Ngohé, le terme de "TEG" tende à remplacer celui de "DAP" ; mais les témoignages des personnes âgées sont formels : il n'y avait pas de "TEG" autrefois, et celui-ci n'a fait son apparition à Ngohé que de façon toute récente. Aussi, n'avons-nous réservé les termes de "TEG" et de "TETEG" que pour les activités propres à

une tontine, et avons-nous restitué le terme de "DAP", après consultation des intéressés, là où il nous semblait devoir se situer.

3°) La fréquence des dons.

La précision des relevés effectués par l'un de nos enquêteurs dans le mbind de P. DIOB, à KALOM, nous a permis d'établir un tableau de fréquence des dons par type de don et par somme donnée. Ce tableau

conduit à la construction des histogrammes de fréquences figurant ci-après.

Des histogrammes de fréquences, nous pouvons conclure que la répartition des fréquences entre les deux formes principales de dons est à peu près égale pour les six mois d'observation :

62 TYIT

58 DAP et BAATER.

L'ensemble des fréquences se divise de la façon suivante, en fonction du type de don et du genre de circulation monétaire :

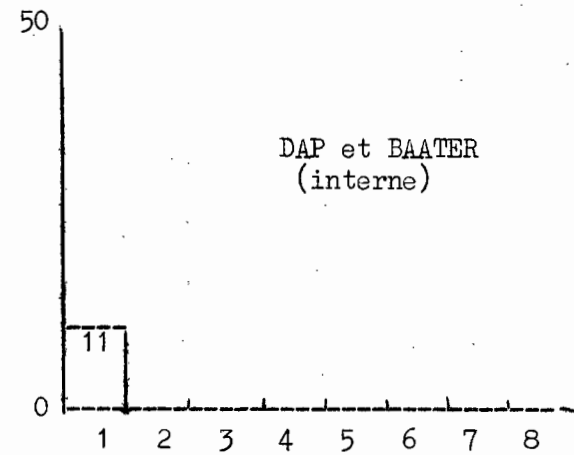
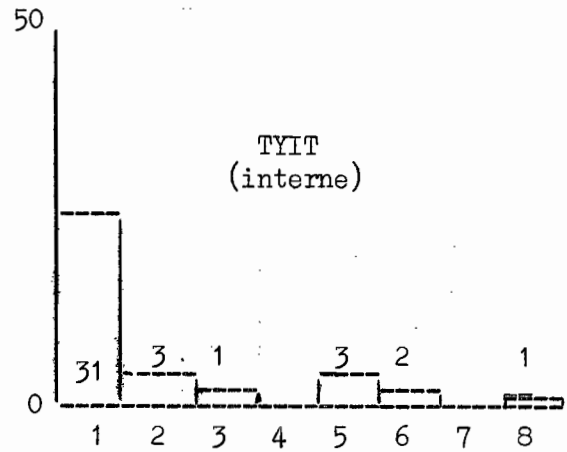
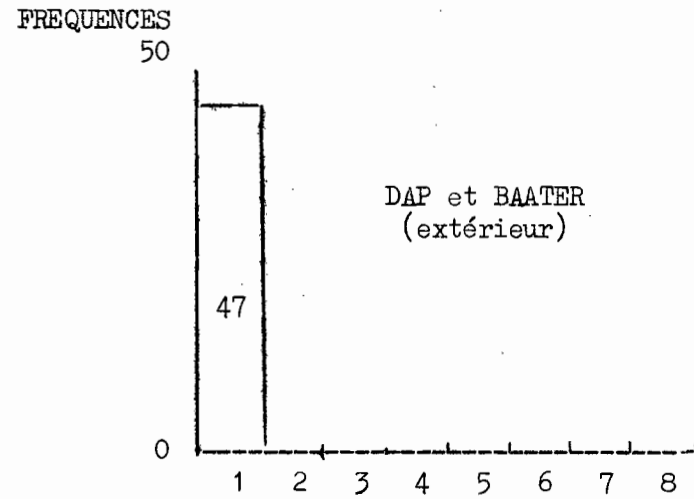
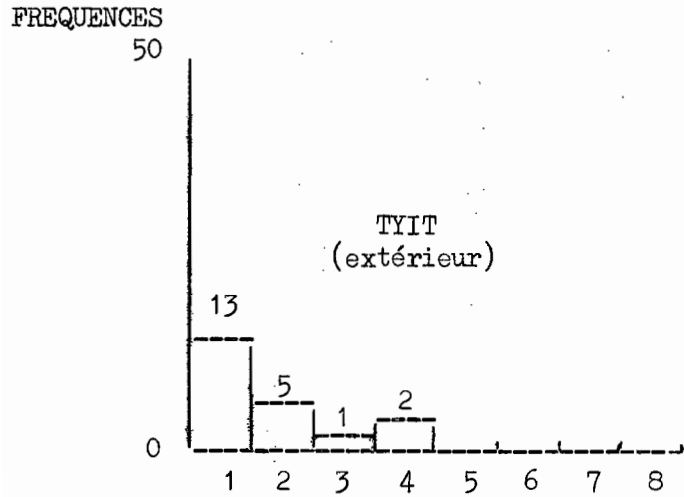
Types de dons	Circulation Provenant de l'extérieur.	Circulation interne
<u>TYIT</u>	21	41
<u>DAP et BAATER</u>	47	11

On constate ainsi que les DAP et BAATER sont les dons provenant le plus fréquemment de l'extérieur, alors qu'au contraire la plus grande part des TYIT est constituée de sommes circulant à l'intérieur du mbind. D'ailleurs, en regroupant les sommes reçues par type de dons et par genre de circulation, on s'aperçoit que ce sont les TYIT circulant à l'intérieur même du mbind qui représentent les sommes les plus importantes :

Types de dons	Circulation Provenant de l'extérieur.	Circulation interne
<u>TYIT</u>	2 595 F.	6 955 F.
<u>DAP et BAATER</u>	1 700 F.	200 F.

HISTOGRAMMES DE FREQUENCES DES DONS

(MBIND DE P. DIOB, ENTREES D'ARGENT, JUIN-NOVEMBRE 1967)



INTERVALLES DE FREQUENCES

INTERVALLES DE FREQUENCES

Du rapprochement de ces deux séries de données, on peut d'ores et déjà induire que les flux de dons allant des personnes actives vers le "yal-mbind" sont constitués pour l'essentiel de TYIT effectués au jour le jour, selon les besoins et les demandes du "yal-mbind" lui-même.

Quant à la répartition des sommes données, on voit sur les histogrammes que tous les DAP et BAATER sont constitués de dons inférieurs à 100 francs, tandis que les TYIT sont beaucoup plus dispersés, pouvant même atteindre 2 000F.

Comme la plus forte somme venant de l'extérieur est celle constituée par des dons compris entre 5 et 100 F. (en tout : 2 345 F., soit 54,5 % du total des dons venant de l'extérieur), il nous a paru intéressant de constituer le tableau VI,

qui nous donne la décomposition des dons pour les sommes comprises entre 5 F. et 100 F. On constate que le mode est constitué par des dons de 25 F. (fréquence : 34) ; d'autre part, en décomposant les dons selon le type de dons et le genre de circulation, on s'aperçoit que le mode est constitué par des DAP et des BAATER de 25 F. (fréquence : 19). Il semble donc bien que les dons de 25 F. (1) constituent l'une des modalités les plus fréquentes des dons chez les habitants de Ngohé.

Toutefois, si l'on rapproche les modalités actuellement les plus fréquentes du DAP et du BAATER à Ngohé des estimations sommaires concernant le DAP et le BAATER "au temps où il n'y avait pas d'argent", on peut se demander s'il n'y a pas eu déperissement progressif de ces institutions, en fonction de leur monétarisation. Pour répondre à cette question, il faudrait obtenir davantage de précisions historiques sur les DAP et BAATER en nature, et pouvoir donner l'équivalent monétaire actuel des quantités ainsi données ; seule cette méthode de comparaison dans le temps nous permettra, quand nous aurons davantage de données, de répondre à la question ainsi posée.

Cette étude sur les dons à Ngohé nous a permis d'attirer l'attention sur différents points. Tout d'abord, nous avons montré que la circulation des dons à

(1) Nous rappelons l'existence d'une pièce de 25 F. dans la monnaie divisionnaire CFA en usage au Sénégal ; il est évident que l'existence de cette pièce facilite grandement les dons de 25 F., puisqu'il s'agit de la plus forte somme que l'on puisse donner en une seule pièce.

l'intérieur d'un mbind établit un équilibre économique entre d'une part, le "yal-mbind" qui doit avant tout assurer les cultures de subsistance pour l'ensemble des habitants du mbind, et, d'autre part, les autres personnes actives du mbind, qui, moins astreintes à cette servitude, peuvent davantage se consacrer à des activités rémunératrices en espèces. De même, dans les relations d'échanges entre "pint", il semble bien que la circulation des dons établisse un équilibre entre ceux qui se perçoivent comme "forts" (paysans Sérér libres) et ceux qui sont perçus comme "faibles" : NÊNÔ, personnes âgées, malades...

Ensuite, l'analyse de fréquences nous a révélé que c'était la forme ordinaire du TYIT qui était le plus souvent rencontrée dans la circulation interne des dons et qui constituait les sommes les plus élevées. On peut donc facilement en induire que c'est par l'intermédiaire de ces TYIT ordinaires que les personnes actives du mbind viennent en aide au "yal-mbind". De plus, nous savons, par les renseignements que nous avons obtenus, qu'il y a dépérissement de l'importance des DAP et BAATER, actuellement, par rapport à ce qu'ils étaient quand ils étaient effectués en nature (dons de boeufs, de chèvres, de greniers de mil, pour le DAP ; de Calebasses de farine de mil pour le BAATER...). Cette évolution, due à la fois à la pénétration lente de l'économie monétaire et à l'effet brutal de la loi sur les dépenses somptuaires, permet de penser que de plus en plus de place est accordée à la réalisation d'un équilibre, par les échanges de dons à l'intérieur des différents "pint", tandis que les manifestations de "solidarité sociale", dont la principale était la redistribution du TYIT de cérémonie aux NÊNÔ, personnes âgées, malades..., perdraient de plus en plus d'importance. Ainsi irait-on vers un équilibre au niveau des besoins réalisé à l'intérieur du mbind. Evidemment, la réalité est beaucoup moins schématique que nous ne venons de le suggérer, puisqu'une certaine aide aux "faibles" se maintient par le biais du TYIT ordinaire. Néanmoins, ce passage d'une redistribution externe vers un équilibre interne nous paraît symptomatique.

Et, finalement, c'est cette notion d'équilibre très simple, réalisé au niveau des besoins, dégagé et par l'étude du système de production (prêts de terres) et par celle du système de distribution, qui pourrait être l'une des caractéristiques majeures du système économique Sérér.